

Face à la militarisation, organiser l'École contre la guerre ! La FNEC FP-FO a été reçue au ministère

Une délégation de la FNEC FP-FO a été reçue au ministère le 6 mai, par deux conseillers ministériels, suite au courrier adressé au ministre Geffray le 9 janvier pour lui demander de retirer le guide « *acculturer les jeunes à la défense* », publié en novembre 2025, et de mettre fin aux dispositifs d'embrigadement des élèves comme les « *classes défense et sécurité globale* », les rallyes citoyens, etc.

La délégation a rappelé à cette occasion, l'attachement de notre fédération à la mission d'instruction qui fonde l'École publique dans notre pays, et a réaffirmé à ce titre notre refus de toute mesure tendant à militariser l'École dont le rôle n'est pas de préparer nos élèves, nos étudiants à la guerre, de même que de toute propagande militaire sous quelle forme que ce soit, dont nous considérons qu'elle n'a pas sa place au sein des écoles, collèges, lycées et lycées professionnels comme au sein de l'Université.

Dans ce cadre, la délégation a alerté les représentants du ministre sur des dérives constatées dans certains départements, comme par exemple lors de « rallyes citoyens » où des élèves ont été placés dans des situations encourageant le recours à la violence, ou comme en Côte d'Or où l'intervention de la gendarmerie dans un collège, devant initialement porter sur le cyber harcèlement a finalement donné lieu à un cours sur les armes, durant lequel a été présenté aux élèves un panorama des différentes sortes d'armes existantes et des utilisations qui pouvaient en être faites selon les circonstances.

Dans leurs réponses, les représentants du ministre se sont voulus rassurants. Ainsi ont-ils expliqué « *que seul 0,03% des élèves est concerné par les classes défense et sécurité globale* ». Ce qui est faux et largement sous-estimé. Ce sont plus de 30 000 élèves qui sont inscrits dans ces classes, sans compter les autres dispositifs (rallyes citoyens, cadets de la défense ou de la gendarmerie, ou les classes d'engagement républicain dont le programme « pédagogique » est défini par le Préfet de police de Paris).

Le ministère explique qu'« *on ne peut pas rentrer dans ce sujet par les dérives* », mais que bien entendu il « *doit étudier les dispositifs existants pour rationaliser tout ce qui n'est pas pertinent* » et mener « *une réflexion globale sur la manière dont ça doit fonctionner pour éviter les dérives* ».

Ils ont alors insisté sur « *la nécessité de cadrer la nature des interventions pour qu'elles correspondent bien aux enjeux de l'éducation à la défense* », précisant qu'elles « *doivent avoir lieu en présence de l'enseignant* ». Ils ont dit leur accord sur le fait « *qu'on ne souhaite pas que les élèves portent des armes* » ou encore que « *l'école n'est pas un organisme de pré-recrutement* », de sorte qu'il convient que « *les partenaires (...) sachent dans quel cadre leur intervention s'inscrit* » et que « *ce n'est pas parce qu'on a affaire à un partenaire ministériel (le ministère des armées) qu'on ne doit pas avoir les mêmes exigences qu'avec les partenaires éducatifs* ».

Mais sur le fond, le ministère ne satisfait aucune de nos revendications :

Que ce soit sur l'arrêt de l'intervention de militaires au sein de l'école, la fin des stages ou PFMP au sein d'unités militaires, la fin des avantages octroyés pour les « volontaires » du service national (notamment dans l'examen du dossier sur Parcoursup), l'abrogation de ce SNV et l'arrêt de sa promotion au sein des établissements scolaires...

En effet, depuis l'ouverture de la campagne pour le service national, qui coïncide avec Parcoursup, les personnels font l'objet de sollicitations pour faire connaître aux élèves le service national volontaire et les inciter à s'engager.

Les conseillers du ministre ont minimisé l'impact des dispositifs d'embrigadement des élèves en expliquant que « *sur le service national volontaire, la cible des armées c'est d'avoir 3 000 jeunes sur l'ensemble de la cohorte inscrite sur Parcoursup, (ce qui est) minime* », puis ont conclu qu'« *il y a tout de même un objectif de faire comprendre aux élèves à quoi servent les corps en uniforme* ».

C'est donc clair : la pression exercée sur l'École pour la soumettre à la marche à la guerre et préparer nos élèves à une « *guerre majeure de haute intensité* » (Revue nationale stratégique 2025), va se poursuivre et s'amplifier.

Face à cette situation, les personnels, les jeunes organisent la résistance et opposent leurs revendications

Dans une motion adoptée en heure d'information syndicale, les personnels du collège Jean Lolive de Pantin (Seine-St-Denis, académie de Créteil), dans l'unité avec les syndicats SNES, SNFOLC, CGT, SUD et CNT déclarent : « *Nous n'acculturerons pas nos élèves « aux enjeux de la défense (en vue) d'un réarmement moral de la population, notamment de la jeunesse* » (actualisation de la loi de programmation militaire). (...) *Nous voulons enseigner. Nous voulons des heures pour nos disciplines. Nous voulons que le nombre d'élèves par classe soit limité. Nous voulons une revalorisation de nos salaires, un vrai statut pour les AESH et AED. Comme enseignants, CPE, AED, AESH, assistante sociale, infirmière, médecin scolaire, on ne marche plus. Qui veut la paix, prépare la paix. Nous voulons arrêter cette politique d'armement qui détruit nos services publics* ». Puis ils concluent en invitant leurs collègues des autres établissements à se réunir avec les syndicats à la Bourse du Travail de Pantin le mardi 19 mai « *afin d'organiser l'école contre la guerre* ».

Dans divers départements, comme la Côte d'Or, l'Essonne, des initiatives du même ordre ont eu lieu ou s'organisent.

À Pont-Audemer et à Caen, dans l'académie de Normandie, le 7 mai, des centaines d'élèves se sont rassemblés devant leurs établissements contre les suppressions d'options et des heures de cours les privant des moyens d'étudier, et contre la militarisation de l'École.

Ils ont raison ! La FNEC FP-FO se tient aux côtés de tous ceux, personnels, parents, lycéens, qui refusent la marche à la guerre, la militarisation de la société, de l'école et l'embrigadement de la jeunesse. Elle soutient et appelle à multiplier toutes les initiatives dans ce sens, afin de réunir les conditions du rapport de force qui contraindra le ministère à répondre aux revendications :

- **Retrait du guide « acculturer les jeunes à la défense » ;**
- **Abandon des classes défenses et de tout dispositif reposant sur un partenariat entre l'école et l'armée ;**
- **Abrogation du SNV et l'arrêt de sa promotion au sein des établissements scolaires ;**
- **Retrait de la proposition de loi Blanchet pour le renforcement de l'enseignement à la défense ;**
- **Retrait du projet de loi d'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 ;**
- **De l'argent pour l'Ecole, pour l'Hôpital, pour les services publics, pour les salaires, pas pour la guerre !**

Montreuil, le 13 mai 2026